

Date de transmission de l'acte: 26/05/2026

Date de reception de l'AR: 26/05/2026

089-218900041-DE_051_2026-DE

AGEDI

République Française

Département : YONNE

Arrondissement : Avallon

AISY SUR ARMANCON - Commune

Séance du vendredi 22 mai 2026

Délibération N° DE_051_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	10
Date de la convocation : 12/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mai deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Nicolas DEZE.

Présents : Olivier CADART, Nicolas DEZE, Marie-Emmanuelle FINCO, Chantal BESANÇON, Jacky FINCO, Eliane MURGEY, Anthony LEMERCIER, Geoffrey PLANTAROSE, Patricia DE IRAHOLA

Représentés : Maxime DOR représenté par Marie-Emmanuelle FINCO

Absents et Excusés : Sandrine PHILIPPE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Emmanuelle FINCO est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant SIVU

Le Maire informe le Conseil Municipal que deux Titulaires et deux Suppléants doivent être désignés comme délégués au SIVU du CPI du HAUT ARMANCON.

Après un vote, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention

De désigner comme Titulaire : Mme Chantal BESANÇON, Mme Eliane MURGEY

De désigner comme Suppléants : Mme Sandrine PHILIPPE, M. Nicolas DÉZÉ

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas DEZE
Président de séance



Marie-Emmanuelle FINCO
Secrétaire de séance

DE_051_2026